

Pro Senectute approuve l'introduction d'EFAS

Pro Senectute est favorable à la réforme du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), car elle améliore la transparence des coûts et règle le financement des deux types de prestations selon la même clé de répartition. De plus, elle élimine durablement les mauvaises incitations qui existent notamment au détriment des soins de longue durée à domicile.

Lors de la conférence des présidentes et présidents du 31 octobre 2024, les 24 organisations cantonales et intercantonales de Pro Senectute se sont clairement prononcées en faveur du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). L'adoption d'EFAS rendra plus transparent le financement des prestations de soins pour les personnes âgées en Suisse. Cette réglementation présente des avantages, en particulier pour les personnes dépendantes de soins qui restent à leur domicile.

Un bénéfice pour l'accompagnement et les soins à domicile

« Les personnes qui sont accompagnées et soignées le plus longtemps possible dans leur environnement familier bénéficient en général de meilleures conditions de vie et d'une qualité de vie accrue », souligne Eveline Widmer-Schlumpf, présidente de Pro Senectute. « Cela a pour conséquence que l'entrée en EMS, si elle est nécessaire, se fait plus tard. » Cette approche correspond aux principes de Pro Senectute, qui consistent à promouvoir l'accompagnement, le soutien et les soins dans l'environnement familier et à préserver ainsi l'autodétermination et la qualité de vie jusqu'à un âge avancé.

Une clé de financement uniforme qui réduit les mauvaises incitations

Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires élimine de mauvaises incitations, qui conduisent encore et toujours à privilégier les soins stationnaires, spécialement en matière de soins de longue durée, aux dépens de l'accompagnement et des soins à domicile. Les coûts d'un séjour en EMS sont aujourd'hui assumés dans une large mesure par les pouvoirs publics – en particulier par les cantons. « EFAS rend le système plus équitable », explique Eveline Widmer-Schlumpf. « Grâce au financement uniforme de toutes les formes de soins, il n'y a plus cette pression qui entraîne l'entrée trop rapide des personnes âgées en institution. Le bien-être des personnes concernées doit être prioritaire. »

Contact pour les médias

Pro Senectute Suisse, Peter Burri-Follath, responsable Communication tél. 044 283 89 43, medien@prosenectute.ch

Pro Senectute

Pro Senectute œuvre depuis plus de 100 ans en faveur de la population âgée. Nous sommes la plus grande et la plus importante organisation de prestations au service des personnes âgées et de leurs proches en Suisse. Nous les conseillons gratuitement dans plus de 130 bureaux de consultation. Notre objectif est d'aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible de manière autodéterminée. Pro Senectute emploie plus de 1500 collaboratrices et collaborateurs et travaille avec 15 000 bénévoles. Environ 700 000 personnes retraitées et leurs proches profitent de ses offres. Pro Senectute est neutre sur les plans politique et confessionnel. Depuis 1942, l'organisation est certifiée par le label de qualité ZEWO.

